



Rapport général d'activités 2010

Avec le soutien financier de la Wallonie, du SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie et du Fonds Social Européen

I. Préambule

II. Cadre institutionnel et équipe

III. Formations

- Médiateurs de dettes et juristes conventionnés

IV. Publications et recherches

- « Annuaire juridique du crédit et du règlement collectif de dettes » – 2009 (édition 2010)
- « La consommation et le crédit aux particuliers » - Rapport général 2009 (édition 2010)
- Etude « Comparaison entre plans d'apurement et de règlement en médiation de dettes »
- Rapport d'évaluation 2009 (édition 2010) :
 - « Prévention et traitement du surendettement en Région wallonne »
- « Manuel de la médiation de dettes » (mises à jour)
- Les « Echos du crédit et de l'endettement »

V. Evénements

- Tables rondes décentralisées
- Après-midi d'étude : les modifications apportées à la loi relative au crédit à la consommation
- Colloques organisés dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union Européenne

VI. Prévention du surendettement

- « Prévenir et combattre le surendettement en entreprise » (projet FSE)
- Forum consacré au surendettement

VII. Partenariat européen

- ECDN European consumer debt net : "a European network to fight and prevent overindebtedness and financial exclusion"

VIII. Projets et activités transversales

- Réunion de coordination des Centres de référence
- « FAQ juridique » ou réunions de juristes spécialisés
- Commission wallonne de l'Action Sociale
- Permanences téléphoniques « juridiques »
- Site web www.observatoire-credit.be
- Centre de documentation
- Bibliothèque virtuelle intégrée au site www.observatoire-credit.be
- Liste de diffusion
- Liste non exhaustive des interventions et réponses à la presse
- Participation à des publications externes

I. Préambule

Dans la foulée de l'augmentation du volume du personnel au second semestre 2009 (engagements de courte durée ou pour de nouvelles actions spécifiques et financées à cet effet), l'année 2010 caractérisée par une stabilité de l'emploi (11,3 ETP pour 10,7 ETP en 2009) au sein de l'Observatoire. Les personnes engagées sur postes prévus comme de courte durée en 2009 ont quitté l'équipe durant l'exercice 2010.

Les faits marquants de l'année 2010 résultent dans la mise en ligne des indicateurs socioéconomiques sur le site de l'Observatoire, le remaniement des contenus du Rapport Général et du Rapport d'évaluation Wallon dans une optique de cohérence accrue, l'utilisation croissante de la liste de diffusion comme outil de communication et l'organisation de nombreux événements ; sept tables-rondes, une demi-journée d'étude et deux colloques, organisés dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne, répartis sur deux journées chacun.

L'année 2010 avait pour objectif prioritaire une stabilisation en termes de composition d'équipe comme d'organisation et de résorber les retards ayant pu apparaître. Si le volume d'organisation d'événements a pu montrer les limites des capacités internes à les mener toutes de front, les efforts de l'équipe pour remplir les missions qui sont dévolues à l'Observatoire sont à relever. L'année 2011 verra se poursuivre cet objectif de stabilisation et d'achèvement des travaux en cours, mais abordera aussi de nouvelles thématiques par des analyses présentant un souci de qualité tant dans leur méthodologie que dans l'intérêt de leur contenu.

L'ensemble des activités réalisées en 2010 est décrit dans le présent rapport.

Je vous en souhaite bonne lecture,
Denis Martens
Directeur

Les missions

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a été créé en mars 1994.

L'Observatoire est chargé de l'étude des services financiers offerts aux personnes physiques, et notamment du crédit, ainsi que de l'étude et de la prévention du surendettement. A cet effet, il :

- centralise les données économiques, sociales et juridiques se rapportant directement ou indirectement aux services financiers aux personnes physiques, en particulier le crédit, ainsi qu'au surendettement ;
- analyse ces données, en vue d'en dégager les caractéristiques et de permettre notamment la compréhension des situations de surendettement ;
- étudie le phénomène du surendettement et son évolution, dans une optique socio-économique et juridique ;
- diffuse des études dans les domaines des services financiers aux personnes physiques, et notamment du crédit, ainsi que du surendettement ;
- organise des campagnes d'information, de prévention et d'éducation et dispense des formations dans les domaines de la gestion du budget des ménages, du crédit et de l'endettement.

L'Observatoire est reconnu par le Gouvernement wallon. Son conseil d'administration réunit notamment des membres désignés par le Gouvernement wallon, des magistrats et des représentants du secteur bancaire, des milieux économiques, des associations de consommateurs, du monde académique et, des institutions pratiquant la médiation de dettes.

L'Observatoire participe activement au développement des services d'aide et de conseils en matière de médiation de dettes et de règlement collectif de dettes. Il propose des outils, forme les médiateurs et veille aux bonnes pratiques. Il publie un rapport d'évaluation annuel sur la « **Prévention et le traitement du surendettement en Région wallonne** » ainsi que, chaque trimestre, la revue « **Echos du crédit et de l'endettement** », en collaboration avec l'Agence Alter.

L'Observatoire répond aux demandes d'informations qui lui sont adressées notamment par des médiateurs de dettes et par des juristes conventionnés lorsque ceux-ci n'ont pas la possibilité de s'adresser à un Centre de référence.

L'Observatoire participe à des réunions de coordination avec les Centres de référence agréés par le Service Public de Wallonie, Direction générale opérationnelle Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé, Département de l'Action sociale et le Cabinet du Ministre compétent.

L'Observatoire assure une large diffusion des résultats de ses travaux et publie, en français et en néerlandais un « **Annuaire juridique du crédit et du règlement collectif de dettes** » (annuel), des travaux **d'analyse économique** et le « **Rapport général sur la consommation et le crédit aux particuliers** » (annuel) avec le soutien du **Service Public Fédéral Economie**.

Situé depuis sa création à Charleroi, l'Observatoire est sis depuis 2002 au Château de Cartier à Marchienne-au-Pont.

II. Cadre institutionnel et équipe

Membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration au 31/12/2010

M.	Eric	Balate	Avocat	Association Balate-Scoubeau	Administrateur
M.	Olivier	Jusniaux	Secrétaire de CPAS	CPAS de Charleroi	Membre de l'AG
M.	Philippe	Brognet	Inspecteur général f.f.	SPW - Direction générale opérationnelle Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé- Département de l'Action sociale	Administrateur
M.	Mimmo	Carrieri	Recovery Retail	I.N.G. Belgium sa	Membre de l'AG
M.	Pierre	Dejemeppe	Directeur de cabinet adjoint	Cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale	Administrateur
Association de consommateurs Test-Achats, représentée par Mme Françoise Domont-Naert					Vice-présidente du CA
M.	Gérald	Bogaert	Administrateur-directeur	Europabank	Vice-président du CA
M.	Frédéric	De Patoul	Avocat	CAIRN Legal	Membre de l'AG
Mme	Mélissa	Walka	Conseiller	Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des chances	Membre de l'AG
M.	Christophe	Ernotte	Directeur général	Fédération des C.P.A.S. Wallons	Administrateur
Mme	Sandra	Antenucci	Permanent	C.S.C	Membre de l'AG
M.	Michel	Forges	Avocat	FABER INTER	Membre de l'AG
M.	Robert	Geurts	Directeur général	S.P.F. Economie	Membre de l'AG
Verbraucherschutzzentrale Ostbelgien – VSZ, représentée par M. René Kalfa					Administrateur
M.	Xavier	Jadoul	Directeur Crédits	C/O Auxifina sa	Membre de l'AG
M.	Thierry	Knoops	Avocat		Membre de l'AG
M.	Gert	Straetmans	Juriste	Universitaire Instellingen Antwerpen	Membre de l'AG
Mme	Evelyne	Rixhon	Juge des saisies	Tribunal de 1 ^{ère} instance de Liège	Administratrice
Mme	Françoise	Masai	Directeur	Banque Nationale de Belgique	Présidente du CA
Mme	Noëlle	Mabillard	Responsable de SMD	C.P.A.S. de Charleroi	Secrétaire du CA
Mme	Catherine	Martin	Directrice	Archime'd	Administratrice
Mme	Constantina	Papamarinou		F.G.T.B.	Membre de l'AG
M.	Claude	Parmentier		Conseiller à la Cour de Cassation	Membre de l'AG
M.	Didier	Pire	Avocat		Membre de l'AG
Mme	Martine	T'Jampens	Directeur général	CONTENTIA International	Membre de l'AG
M.	Alain	Beele	Directeur de Sièges	BNB - Siège de Mons	Trésorier, administrateur
M.	Christophe	Bedoret	Juge	Tribunal du travail de Mons	Administrateur
M.	Philippe	Defeyt	Président	CPAS de Namur	Membre de l'AG
M.	Bertel	De Groote	Professeur	Departement Handelswetenschappen en Bestuurskunde - Hogeschool Gent	Administrateur
Mme	Caroline	Roelandt	Conseillère	CPAS de La Louvière	Membre de l'AG
M.	Marc	Dechèvre		AXA Banque	Membre de l'AG
Union Professionnelle du Crédit (U.P.C.), représenté par M. Ivo Van Bulk					Administrateur
M.	Luc	Blomeling	Directeur	CBC Banque	Administrateur
Agricall Wallonie A.S.B.L., représentée par Mme Muriel Bossut					Membre de l'AG

Membres démissionnaires en 2010 :

M.	Gunars	Briedis		C.G.S.L.B.	Membre de l'AG
Mme	Mélanie	Evrard		C.S.C.	Membre de l'AG
M.	Philippe	Defeyt	Président	CPAS de Namur	Membre de l'AG

Membres du personnel

Cellule administrative

Angélique Charmant, graduée en comptabilité
Sylvie Dehanne, secrétaire de direction
Sandra Bernard, assistante administrative (jusqu'au)

Coordination scientifique

Didier Noël, 1^{er} attaché, juriste

Etudes et Formations

Matthieu Bruyndonckx, attaché-chargé de recherches, politologue
Sabine Thibaut, attachée, juriste
Marie-Françoise Van Impe, attachée-chargée de recherches, sociologue
Véronique Van Kerrebroeck, attachée, juriste (depuis le 20 juillet 2009)
Romain Duvivier, attaché-chargé de recherches, économiste
Sylvie Soete, attachée-chargée de recherches, socio-anthropologue (jusqu'au 31 mars 2010)

Cellule communication

Aurélie Jourdain, assistante, chargée de communication

Centre documentaire

Christelle Wauthier, graduée en droit

Direction

Denis Martens, licencié en journalisme et communication

III. Formations

Formations - Médiateurs de dettes et juristes conventionnés

Activité réalisée dans le cadre de la reconnaissance régionale wallonne

Période de réalisation : toute l'année, sauf juillet et août.

Objectifs

- assurer la formation de base des futurs médiateurs ;
- assurer la formation continue des médiateurs et des juristes conventionnés en leur proposant d'approfondir leurs connaissances dans leurs différents domaines d'activités ;
- assurer des cycles de supervisions relationnelles pour les médiateurs confirmés.

Description générale

* 103,5 journées de formations ont été données en 2010, se répartissant comme suit :

- 4 cycles de formations de base de 8 jours chacun, soit 32 jours ;
- 2 cycles de formations de base renforcement de 3 jours, soit 6 jours ;
- 60 journées de formations continues ;
- 7 demi-journées de formations continues ;
- 2 journées de formations à l'attention des animateurs des groupes d'appui.

* 26 formateurs différents ont dispensé ces formations.

Moyens mis en œuvre

- Délocalisation des formations afin d'éviter aux participants des déplacements excessifs (la même formation se donne ainsi à Charleroi, Liège et Namur) ;
- Mise en place d'un programme de formations sur le site internet de l'Observatoire ;
- Réception des inscriptions et confirmation ;
- Délivrance des attestations de présence.

Etat des lieux

Volume de présences sur l'ensemble des journées de formations

Formations continuées : 791 (935 en 2009) ;

Formations de base : 640 (584 en 2009) ;

Formations de base (renforcement) : 45 ;

Total des présences : 1476 (1519 en 2009).

Nombre de participants sur l'ensemble des journées de formations

Formations continuées : 279 ;

Formations de base : 80 ;

Formations de base (renforcement) : 11 ;

Total des personnes ayant suivi une formation : 370 personnes.

Commentaires

Le nombre de journées effectives de formations a quelque peu augmenté par rapport à 2009 (+1%) mais le nombre de personnes qui ont pu suivre une formation de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a légèrement diminué (-3%).

Sur les 84 journées de formations continues prévues, 24 ont été annulées. Concernant les demi-journées, sur les 24 demi-journées de formations prévues, 7 demi-journées ont été données. La cause exclusive de ces annulations étant un nombre d'inscriptions insuffisant.

Les formations continuées annulées sont les suivantes : Le droit patrimonial de la famille (Charleroi, Namur), Les particularités du statut de l'indépendant et du commerçant (Namur), Le régime fiscal des indépendants (2 jours, Charleroi), Historique du crédit à la consommation (Namur), Optimiser son premier entretien (3 jours, Charleroi), RCD : procédure et audience judiciaire (Liège, Charleroi), Créer du confort dans la relation d'aide (4 jours, Charleroi), Communiquer de manière stratégique (5 jours, Liège), Formation de base renforcement (3 jours, Namur), Le commerçant, la faillite et la restructuration d'entreprise (Liège, Namur).

Les demi-journées de formations continuées annulées sont les suivantes : Sécurité sociale, allocation de chômage (Namur, Charleroi), Assurances soins de santé : généralités (Charleroi, Namur, Liège), Contentieux en matière d'assurance aux soins de santé (Charleroi, Namur, Liège), Indemnité d'incapacité de travail (Charleroi, Namur, Liège), Intervention majorée (Charleroi, Namur, Liège), Allocations familiales (Charleroi), Maladie professionnelle et accident du travail (Charleroi, Namur, Liège), Pension légale (Charleroi, Namur).

La diminution du nombre de journées de formations concerne les formations continuées (la demande pour la formation de base est toujours en augmentation) et s'explique par le fait que l'Observatoire subit une concurrence accrue en ce qui concerne ce type de formations.

Formations prises en charge par l'équipe :

- Formation de base :
 - Origine légale et paysage institutionnel de la médiation de dettes
 - Droit du crédit à la consommation
 - Droit patrimonial de la famille
 - Evaluation et débriefing
 - Crédit à la consommation, exercices pratiques

- Formation de base renforcement : Droit du crédit hypothécaire

- Formations continuées :
 - Droit des usagers (1ère partie)
 - Services bancaires et financiers

IV. Publications et recherches

Annuaire juridique du crédit et du règlement collectif de dettes 2009 (édition 2010)

Activité financée par le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Période de réalisation: toute l'année (publication 1^{er} semestre 2011)

Objectifs

Cet ouvrage rassemble un volume considérable d'informations à l'intention des acteurs socio-économiques et juridiques. Il contient de la jurisprudence inédite relative aux contrats de crédit, au devoir d'information et de conseil à charge des prêteurs et à leurs responsabilités, aux clauses définies comme abusives dans les contrats de crédit, aux conditions d'admissibilité au règlement collectif de dettes, aux pouvoirs du médiateur de dettes, aux plans de règlement collectif de dettes, aux sûretés personnelles,...

Moyens mis en œuvre

- recueil de la jurisprudence de l'année 2009 en matière de crédit et de règlement collectif de dettes ;
- présentation et envoi de décisions intéressantes soumises à l'examen des membres du comité scientifique ;
- lors des réunions du comité scientifique, sélection des décisions pertinentes pour publication, identification des décisions nécessitant un commentaire et identification des commentateurs ;
- encodage informatique des décisions retenues par le comité scientifique ;
- insertion des mots-clés en français et en néerlandais, des commentaires rédigés par des experts, des arrêtés ministériels, des sanctions prononcées par l'administration, des questions parlementaires, de l'actualité législative, ... ;
- mise en page de l'annuaire ;
- envoi pour relecture aux membres du Comité scientifique et du conseil d'administration et corrections ;
- envoi pour traduction ;
- envoi pour impression (en cours) ;
- promotion de l'annuaire (au niveau fédéral) :
 - élaboration du « vient-de-paraitre » et envoi aux services de médiation de dettes agréés, aux avocats/médiateurs de dettes, aux justices de paix, aux tribunaux du travail et aux bibliothèques;
 - promotion sur le site Internet de l'Observatoire www.observatoire-credit.be.

Les décisions sont publiées dans leur langue d'origine. Chacune des décisions est accompagnée d'un classement par mots-clés bilingue et d'un sommaire également bilingue.

Composition du Comité scientifique

Luc Ballon, Olivier Beaujean, Christophe Bedoret, Christine Biquet-Mathieu, Dominique Blommaert, Christian Boiketé, Danièle Bovy, Véronique Broekaert, Jean-Claude Burniau, Françoise Collin, Anthony Dalgliesh, Maarten Dambre, Delphine De Bleeker, Bertel De Groote, Frédéric de Patoul, Annick De Wilde, Pierre Dejemeppe, Jean-Luc Denis, Bruno Dessart, Lucie Devillé, Françoise Domont-Naert, Mohamed El Omari, Anne-Lise Evrard, Michel Forges, Valérie Gehain, Frédéric Georges, Robert Geurts, Michèle Grégoire, Eric Herinne, Sandrine Humblet, Christian Janssens, Florence Jaspers, Sandrine Jourdain, Joëlle Keuser, Sophie Lahure, Jean-Michel Lambot, Jean-François Ledoux, Denis Maréchal, Denis Martens, Rik Marynissen, Valérien Mukendi, Didier Noël, Catherine Piron Marie-Noëlle Plumb, Alain Sénécal, Manuella Sénécaut, Kathleen Sors, Reinhard Steennot, Jules Stuyck, Jozef T'Jampens, Sabine Thibaut, Michel Van den Abbeele, Erik Van Den Haute, Véronique Van Kerrebroeck, Christian Van Langenacker, Johan Van Lysebettens, Marie Vandenbroeck, Christophe Verdure, Christelle Wauthier.

L'Observatoire remercie chaleureusement tous les membres pour leur collaboration et la qualité de leur expertise.

Commentaires

A l'achat d'un « Annuaire juridique du crédit et du règlement collectif de dettes » un accès gratuit d'un an est offert à la bibliothèque virtuelle (voir « Bibliothèque virtuelle » ci-dessous).

L'annuaire 2009 est le quatorzième annuaire publié par l'Observatoire. Il contient des décisions inédites et renvoie vers de la jurisprudence déjà publiée dans des ouvrages de référence.

L'annuaire 2009 est ouvert à des matières autres que le crédit à la consommation, le crédit-logement au sens de la loi du 4 août 1992 et le règlement collectif de dettes. Il contient également des décisions en matière de faillite et autres procédures d'insolvabilité.

« La consommation et le crédit aux particuliers » Rapport général 2009 (édition 2010)

Activité financée par le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Période de réalisation : toute l'année, publication au 1^{er} semestre 2011

Objectifs

Ce rapport, en abordant tour à tour les phénomènes de la consommation, du crédit et de l'endettement, illustre la volonté de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement de fournir des informations et des analyses utiles aux acteurs politiques, sociaux et économiques afin, notamment, de permettre une meilleure compréhension des conséquences de l'impact du crédit aux particuliers sur la situation financière, économique et sociale des personnes.

L'Observatoire cherche, à travers ce rapport, à faire parler les données pour identifier les problèmes et leurs origines, et à proposer, dans la mesure du possible, des solutions et des pistes d'action. Consommation, crédit et endettement interagissant en permanence, les raisonnements servent souvent à recréer les liens qui existent indubitablement entre ces matières mais qui ne sont pas tangibles dans les données brutes disponibles.

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement procédera à la sélection d'indicateurs à présenter sous la forme de cartes et graphiques, avec historique des données et commentaires. Cela sera accessible librement via le site Internet de l'Observatoire. Une mise à jour trimestrielle aura lieu pour certaines données. Parmi les indicateurs présentés dans le rapport sur 2007, une sélection sera effectuée à cet effet au vu des modifications apportées à la structure des rapports 2008 et 2009 (voir ci-dessous) lorsque celles-ci auront été validées par le comité scientifique pour les matières socioéconomiques.

Moyens mis en œuvre

Recueil et analyse d'informations et de données collectées dans le courant de l'année 2008 et puisées notamment dans les statistiques de la Centrale des crédits aux particuliers (BNB), l'enquête sur le budget des ménages (SPF Economie – DG Statistique et Information économique), les informations de l'ASBL Crédal+ sur le crédit social accompagné, les rapports d'activités des sociétés de crédits sociaux, l'"Onderzoeksrapport" du Vlaams Centrum Schuldbeïdelling pour le surendettement en Flandre, les données sur le surendettement en Wallonie propres à l'Observatoire ou encore les rapports de la VREG, de la CREG et de Sibelga pour les dettes d'énergie.

Les analyses et travaux rédactionnels liés au rapport général sont soumis à un "comité scientifique pour les travaux socioéconomiques". Celui-ci en supervise la réalisation et propose des améliorations à prévoir pour les éditions suivantes.

Après la longue période de vacance du poste d'économiste au sein de l'Observatoire, un important travail de révision de la structure de ce rapport a été entamé dès l'engagement d'un nouvel attaché-chargé de recherche licencié en économie (engagement novembre 2009). Le rapport de l'année 2009 (édition 2010) matérialise intégralement les révisions apportées au rapport. Le Rapport général est édité en français et en néerlandais.

Table des matières synthétique de Rapport général 2009 (Edition 2010)

Préface

Chapitre 1 : Le marché du crédit aux particuliers et l'endettement des Belges

1.1 La production de crédits aux particuliers en Belgique

- *Identification des différents prêteurs selon la typologie proposée par la loi.*
- *Analyse des parts de marché de chaque acteur par type de crédit.*

1.2 La consommation du crédit par les ménages belges

- *Importance relative des différents types de crédit*
- *Les octrois de crédits aux particuliers : évolutions récentes*
- *Caractéristiques propres à l'endettement lié au crédit :*

1.3 L'endettement des ménages belges : état des lieux et évolutions récentes

Endettement total des particuliers :

L'endettement des particuliers : comparaison Belgique – UE

Chapitre 2 : Crédit aux particuliers et consommation des ménages belges

2.1 Le marché du crédit hypothécaire : évolutions et perspectives

2.2.1 *Les encours totaux de crédit hypothécaire*

2.2.2 *Autres aspects du marché du crédit hypothécaire : évolution du nombre de contrats de crédit, le montant moyen des contrats, le type de contrat, l'objet de l'emprunt, etc.*

2.2 Le marché du crédit à la consommation : évolutions et perspectives

2.2.1 *Les encours totaux de crédit à la consommation*

2.2.3 *Autres aspects du marché du crédit à la consommation : évolution du nombre de contrats de crédit par type de contrat, le montant moyen des contrats, le type de contrat, l'objet de l'emprunt, etc.*

Chapitre 3 : L'endettement problématique et le risque de surendettement

3.1 Indicateurs nationaux d'endettement problématique

3.1.1 *Indicateurs d'endettement problématique*

3.1.2 *Indicateurs de l'ampleur des situations de défaut de paiement*

3.1.3 *Analyse des défaillances de paiement par type de contrat*

3.2 Indicateurs nationaux de risque de surendettement

3.2.1 *Le nombre de nouvelles procédures de RCD*

3.2.2 *Indicateur de surendettement ressortant de diverses données (par exemple SILC)*

3.2.3 *Les plans d'apurement de dettes d'électricité au niveau national*

3.3 Analyse de corrélations statistiques : nos indicateurs vont-ils dans le même sens ?

3.4 Indicateurs régionaux d'endettement problématique et de risque de surendettement

Indicateurs propres à la Région wallonne

Indicateurs propres à la Région flamande

Indicateurs propres à la Région de Bruxelles-capitale

3.5 Les causes du surendettement

Etude de corrélations statistiques entre nos indicateurs et des indicateurs socio-économiques (taux de chômage, données des enquêtes SILC, part de la population en risque de pauvreté, etc.).

Causes du surendettement ressortant des études réalisées par l'Observatoire sur base des données récoltées auprès des SMD

Chapitre 4 : Le crédit social typologie d'une offre de crédit particulière

4.1 Le crédit social accompagné mis en œuvre par l'A.S.B.L. Crédal Plus

- 4.2 Le Fond du logement de la Région de Bruxelles-Capitale
- 4.3 Le Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie (F.L.F.N.W.)
- 4.4 La Société Wallonne du Crédit Social (S.W.C.S.)
- 4.5 La Vlaamse Maatschappij voor Sociaal Wonen - Société flamande du Logement social (V.M.S.W.)
- 4.6 Le Vlaams Woningfonds van de Grootte Gezinnen - Fonds du logement flamand des familles nombreuses.
- 4.7 Vzw Stichting voor Sociaal Woonkrediet (asbl Fédération flamande pour le crédit logement social)
- 4.8 Sociale Kredietvennootschappen (les sociétés de crédits sociaux)

Conclusions

Compendium statistique

Annexes

Liste des tableaux et graphiques

Bibliographie

Composition du comité scientifique pour l'année 2010

Bernard Bayot, Alain Beele, Sarah Carpentier, Mimmo Carriero, Helga de Doncker, Sébastien Godin, Anne-Catherine Guio, Olivier Portier, Stéphanie Colautti, Laetitia Pozniak, Natacha Gilson, Jean-François Husson, Piet Van Baeveghem, Christophe Quintard, Valérie Gehain. Le comité scientifique s'est réuni le 22 mars 2010.

L'Observatoire remercie chaleureusement tous les membres pour leur collaboration et la qualité de leur apport.

Commentaires

En 2009, une réforme de la structure du Rapport général a été approuvée par le comité scientifique et par le conseil d'administration pour le Rapport général. Le rapport de l'année 2009 (édition 2010) appliquent l'intégralité des modifications approuvées en 2009.

« Indicateurs de l'endettement et du surendettement » figurant sur le site de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement

Activité financée par le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Période de réalisation : janvier à décembre 2010

Objectifs

Les indicateurs proposés sur le site illustrent la volonté de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement de fournir les informations statistiques les plus récentes possibles aux acteurs politiques, sociaux et économiques afin, notamment, de donner une image fidèle des évolutions propres au marché du crédit aux particuliers, à la situation des ménages en termes d'endettement ainsi que du phénomène de surendettement. Sans aucun doute, ces statistiques seront très utiles aux journalistes qui se montrent fortement intéressés par des informations statistiques actualisées et analysées.

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a procédé à la sélection d'indicateurs à présenter sous la forme de cartes et graphiques, avec historique des données et commentaires. Cela sera accessible librement via le site Internet de l'Observatoire. Une mise à jour trimestrielle aura lieu pour certaines données.

Moyens mis en œuvre

Recueil et analyse d'informations et de données collectées dans le courant de l'année 2010 et puisées notamment dans les statistiques de la Centrale des crédits aux particuliers (BNB), l'enquête sur le budget des ménages (SPF Economie – DG Statistique et Information économique), l'"Onderzoeksrapport" du Vlaams Centrum Schuldbemiddeling pour le surendettement en Flandre, les données sur le surendettement en Wallonie propres à l'Observatoire ou encore les rapports de la VREG, de la CREG et de Sibelga pour les dettes d'énergie.

Table des matières synthétique des indicateurs figurant sur le site :

1. Les demandeurs de crédit

Sous cette rubrique, nous présentons différents indicateurs offrant une vue d'ensemble des caractéristiques des emprunteurs : pourcentage de la population concernée par le crédit, nombre de contrats par emprunteur, âge des emprunteurs au moment de la signature du contrat.

Ce premier groupe de données ne sera actualisé qu'une fois par an.

2. L'activité du marché du crédit aux particuliers

Cette seconde rubrique propose différentes statistiques ayant trait au volume d'activités du marché du crédit aux particuliers. Nous présenterons, pour chaque type de crédit, des évolutions temporelles du nombre de contrats octroyés ainsi que des encours de crédit octroyés trimestriellement. Ces données seront actualisées tous les trimestres et ne porteront que sur les 3 dernières années. Afin d'apporter une perspective de plus long terme, ces séries statistiques trimestrielles seront complétées par des évolutions annuelles montrant l'évolution de l'activité du marché du crédit au cours des 10 dernières années.

Cette rubrique est encore en cours d'élaboration.

3. Indicateurs macroéconomiques d'endettement

Cette troisième rubrique présente un ensemble d'indicateurs macroéconomiques ayant trait au niveau d'endettement des ménages belges. Dans un premier temps, nous mettons en évidence l'évolution de l'encours total de crédit et de l'encours moyen par habitant. Dans un second temps, nous comparons le niveau d'endettement des ménages belges avec celui des autres pays européens en distinguant le crédit hypothécaire et le crédit à la consommation. Dans un troisième temps, nous montrons l'évolution du taux d'endettement des ménages (=rapport entre les encours de crédit et le revenu disponible des ménages) en distinguant le crédit hypothécaire et le crédit à la consommation. Finalement, nous montrons l'évolution du rapport entre l'endettement des ménages et leur patrimoine financier.

Ce dernier rapport a pour but de mesurer la solvabilité des ménages. Idéalement, il devrait être complété par une analyse de l'évolution du rapport entre les annuités payées périodiquement et le revenu disponible pour cette même période. Les éléments nécessaires à la construction de cet indicateur ne sont pas directement disponibles. Nous espérons toutefois pouvoir, d'ici peu de temps, construire un indicateur acceptable du rapport annuité sur revenu disponible qui nous semble indispensable afin d'évaluer l'évolution de la solvabilité des ménages.

La disponibilité des données ne nous permettra pas de distinguer la situation propre à chaque région. En outre, nous ne pourrons actualiser ces indicateurs qu'une fois par an.

4. Indicateurs d'endettement problématique et de surendettement

Cette quatrième rubrique présente des indicateurs ayant trait à l'endettement problématique et au surendettement. Les indicateurs seront actualisés soit sur base annuelle, soit sur base trimestrielle en fonction de la disponibilité des données mais aussi de l'intérêt d'une actualisation plus fréquente.

Premièrement, nous commencerons par proposer un ensemble d'analyses portant sur les contrats défaillants. Bien que cet indicateur ne soit pas le plus approprié, il est souvent utilisé par les observateurs du marché du crédit aux particuliers. Nous ne pouvons, par conséquent, pas nous permettre de ne pas présenter son évolution. Nous proposons, deuxièmement, un ensemble d'analyses portant sur le pourcentage des emprunteurs défaillants en mettant en évidence la situation propre à chacune des régions du pays. Nous nous intéresserons également à la répartition des emprunteurs en fonction du nombre de contrats pour lesquels ils sont enregistrés comme défaillants. Troisièmement, nous présentons des indicateurs ayant trait à l'arriéré moyen par emprunteur défaillant. Pour terminer nous montrons des évolutions du nombre de nouvelles procédures de règlement collectif de dettes.

Les données suivantes seront actualisées tous les trimestres :

- Pourcentage des emprunteurs défaillants - évolution nationale

- L'arriéré moyen par emprunteur défaillant – évolution nationale

- Le nombre de nouvelles procédures de règlement collectif de dettes

5. Les données régionales ayant trait aux conditions de vie des ménages surendettés

La dernière rubrique (en cours d'élaboration) présentera une série d'indicateurs propres à chaque région et ayant trait aux conditions de vie des ménages suivis par les services de médiation de dettes de la Région wallonne (données collectées par l'Observatoire) et de la Région flamande (données collectées par le Vlaams Centrum Schuldbemiddeling). La périodicité de publication de ces données dépendra de la date de publications des rapports desquels elles sont tirées.

Commentaires

La structure des indicateurs a été approuvée par le conseil d'administration au cours de l'année 2010. Courant 2010, une première série d'indicateurs a été placée sur le site. Les points 2 et 5 de la table des matières ci-dessus seront placés sur le site au cours de l'année 2011.

Autres travaux de recherches socio-économiques en cours

Etude Comparaison entre plans d'apurement et de règlement en médiation de dettes

Activité financée par le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Calendrier de réalisation: 2008 – 2011.

Objectifs

Un plan de règlement consiste en un échéancier de remboursement qui permet d'étaler dans le temps le règlement total ou partiel d'une ou plusieurs dettes. Son objectif est d'atteindre un apurement de l'endettement en prévoyant, selon certains critères de calcul, la distribution entre les créanciers de la partie des revenus du débiteur qui excèdent ce qui lui est nécessaire, ainsi qu'à sa famille, pour vivre dignement.

Pour les personnes surendettées, il existe en Belgique plusieurs procédures permettant d'aboutir à l'établissement d'un plan de règlement, s'inscrivant ou non dans le cadre d'une procédure judiciaire. L'étude se penche sur trois procédures possibles : (1) les plans d'apurement établis dans le cadre d'une médiation de dettes non judiciaire par les services de médiation de dettes agréés par les autorités régionales et/ou communautaires, (2) les plans de règlement amiable *homologués* par le juge du travail dans le cadre d'une procédure judiciaire de règlement collectif de dettes (RCD dit amiable) et (3) les plans de règlement judiciaire *imposés* par le juge (RCD dit judiciaire).

L'enjeu général de cette étude est une description chiffrée et comparative du contenu des trois types de plans d'apurement à l'échelle des trois régions du Royaume.

Méthodologie et moyens mis en œuvre

Le surendettement est un phénomène de société qui par définition se répartit à travers tout le territoire. Dès lors, pour identifier un lieu d'étude, nous ne pouvions pas cibler une population cantonnée en des lieux précis. En conséquence, des critères ont été sélectionnés et croisés afin de faire des choix localisés pour la collecte des données. Dans ce contexte, les arrondissements judiciaires (AJ) sont les unités géographiques d'analyse.

Comme pour toute recherche, des contraintes matérielles (ressources financières, humaines et de temps) orientent les possibilités et imposent des choix. Etudier l'ensemble des arrondissements judiciaires de Belgique aurait été un défi dont l'ampleur dépasse le réalisme des moyens de l'Observatoire. Certaines particularités ont été relevées de manière à retenir trois arrondissements judiciaires en Flandre (Tongres, Gand, Louvain) et trois en Wallonie (Charleroi, Nivelles, Neufchâteau), Bruxelles appartenant d'office à l'échantillon. Les premiers critères concernent le contexte socio-économique: taux de chômage, taux d'activité, niveau d'éducation, indicateurs de revenu fiscal, niveau d'activité économique, nombre de revenus d'intégration sociale (RIS) et nombre d'avis d'admissibilité en RCD. Les seconds traits pris en compte sont les caractères urbain, rural ou industriel, ou encore la densité et le vieillissement de la population.

En 2009 et début 2010, les données de 392 plans d'apurement et de règlement des trois procédures ont été collectées dans les arrondissements de Wallonie et de Bruxelles suivant une grille/questionnaire conçue pour l'étude durant l'exercice 2008. Ces données ont été encodées pour traitement dans le logiciel statistique SPSS. Après une dernière vérification de l'échantillon à retenir, il reste à collecter les dernières données nécessaires, principalement celles des trois arrondissements judiciaires situées en Flandre, et finaliser l'analyse.

Commentaires

Prévue en 2010, la finalisation de la collecte des plans dans les arrondissements du nord du pays et la publication de cette étude de grande ampleur, portant sur un sujet inédit, n'a pu être réalisée en raison des occupations de l'équipe liées aux publications récurrentes et organisation d'événements. Comme le projet « Crédit et Internet », en stand-by depuis le premier semestre 2009 suite aux mouvements de personnel et au nombre d'activités en cours en 2010, cette étude fait partie des réalisations à finaliser en 2011.

Rapport d'évaluation 2009 (édition 2010) – « Prévention et traitement du surendettement en Région wallonne »

Activité réalisée dans le cadre de la reconnaissance régionale wallonne
Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances.

Période de réalisation: toute l'année.

Objectifs

L'objectif de cette étude annuelle est d'évaluer, d'analyser et de comprendre la problématique du surendettement en Région wallonne ainsi que la manière dont la prévention est organisée et dont les services de médiation de dettes assurent le traitement des dossiers de surendettement.

La recherche menée en 2010, à partir des données de 2009, rassemble notamment :
l'exposé des principaux résultats de l'enquête portant sur un échantillon représentatif des dossiers traités par les services de médiation de dettes, à savoir un état des lieux du surendettement en Région wallonne sur base du nombre de dossiers, du profil des bénéficiaires, du montant et de la typologie des dettes et de l'origine des situations de surendettement ;
la comparaison des résultats de l'enquête avec ceux des enquêtes précédentes ;
l'étude de données relatives au surendettement issues de la Centrale des Crédits aux Particuliers et la proposition d'indicateurs de surendettement ;
la présentation des actions de prévention entreprises en Région wallonne au cours de l'année 2008.

L'enquête réalisée porte sur 3.228 dossiers parmi ceux qui ont été traités en 2008 par les services de médiation de dettes, publics et privés, de la Région wallonne. 93% des dossiers de l'échantillon proviennent de services publics et 7% de services privés. Le taux de participation à l'enquête est supérieur à celui des années précédentes. L'échantillon est représentatif de la répartition des dossiers entre les cinq provinces wallonnes.

Le rapport donne des informations précieuses sur les facteurs à l'origine du surendettement et sur la typologie des dettes dans les dossiers traités en Région Wallonne.

Description de la méthodologie et des moyens mis en œuvre

construction de l'échantillon sur base de la répartition des services de médiation de dettes agréés en Région wallonne et du nombre de dossiers traités par service ;
organisation, au premier semestre, d'une séance de présentation de l'enquête en cours (objectifs, méthodologie) et des résultats de l'enquête précédente aux services de médiation de dettes ;
récolte des données auprès des services (de mai 2010 à juillet 2010) sur base :
- de questionnaires « papier » ;
- de questionnaires « on line » (via notre questionnaire en ligne sur www.ecopoll.be) ;
- de la saisie des données via le logiciel de médiation de dettes du service ;
encodage et transfert des réponses dans la base de données au moyen du logiciel de traitement statistique SPSS ;
traitement des données de l'enquête et analyse des résultats ;
rédaction du rapport final.

Sommaire

SECTION 1: Risque global de surendettement en Région wallonne

Fréquences et évolution

SECTION 2 : Caractéristiques et typologie du surendettement en Région wallonne

Présentation des différentes situations du surendettement et typologie des bénéficiaires de la médiation non judiciaire exercée par les services de médiation de dettes agréés : résultats de l'enquête 2009

Chapitre I : Présentation de l'échantillon et méthodologie

1. Méthodologie de l'enquête
2. Présentation de l'échantillon

Chapitre II : Profil et ressources des ménages en médiation de dettes

1. Données démographiques : âge, genre, nationalité, état civil
2. Composition des ménages
3. Situation socioprofessionnelle des membres du ménage
4. Logement des ménages
5. Ressources financières des ménages et comparaison des revenus au seuil de pauvreté

Chapitre III : L'endettement des ménages suivis en médiation de dettes

1. Endettement total
 - 1.1. Endettement total
 - 1.2. Endettement en fonction de la composition du dossier

- 2. Endettement lié au crédit
 - 2.1. Endettement en crédit à la consommation
 - 2.1.1. Endettement en prêt à tempérament
 - 2.1.2. Endettement en vente à tempérament
 - 2.1.3. Endettement en ouverture de crédit
 - 2.2. Endettement en crédit hypothécaire
- 3. Endettement non lié au crédit
 - 3.1. Les dettes publiques
 - 3.2. Les dettes liées à l'occupation du logement (loyer, énergie)
 - 3.3. Les dettes de soins de santé
 - 3.4. Les dettes de téléphonie et de communication
 - 3.5. Les dettes alimentaires et sociales
 - 3.6. Les dettes d'assurance
 - 3.7. Les dettes liées à une activité d'indépendant
 - 3.8. Les autres dettes non liées à un contrat de crédit
- 4. L'origine du surendettement
 - 4.1. L'origine principale du surendettement
 - 4.2. Origine du surendettement : réponses globalisées

Chapitre IV : Résultats pour quelques profils particuliers

- 1. Profil et endettement par type de ménage
 - 1.1. Situation socioprofessionnelle et revenus par type de ménage
 - 1.2. Endettement par type de ménage
 - 1.2.1. Endettement en crédit par type de ménage
 - 1.2.2. Endettement non lié au crédit par type de ménage
 - 1.2.3. Origine du surendettement par type de ménage
- 2. Profil et endettement des personnes isolées
 - 2.1. Situation socioprofessionnelle et revenus des personnes isolées
 - 2.2. Endettement des personnes isolées
 - 2.2.1. Endettement en crédit des personnes isolées
 - 2.2.2. Endettement non lié au crédit des personnes isolées
 - 2.2.3. Origine du surendettement des personnes isolées
- 3. Profil et endettement des familles monoparentales
 - 3.1. Situation socioprofessionnelle et revenus des familles monoparentales
 - 3.2. Endettement des familles monoparentales
 - 3.2.1. Endettement en crédit des familles monoparentales
 - 3.2.2. Endettement non lié au crédit des familles monoparentales
 - 3.2.3. Origine du surendettement des familles monoparentales

Chapitre V : Le surendettement en Région wallonne : Tableaux comparatifs de 2002 à 2009

- 1. Profil des ménages en médiation de dettes de 2002 à 2009
- 2. Ressources des ménages en médiation de dettes de 2002 à 2009
- 3. Endettement des ménages en médiation de dettes de 2002 à 2009

DEUXIEME PARTIE : PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT EN RÉGION WALLONNE EN 2009

Actions de prévention de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement et des Centres de Référence en médiation de dettes

Focus annuel sur une action particulière

TROISIEME PARTIE : TRAITEMENT DU SURENDETTEMENT EN RÉGION WALLONNE EN 2009

Mesures quantitatives du traitement du surendettement en Région wallonne par type de médiation de dettes (médiation non judiciaire et RCD) : nombre de dossiers traités, nombre de nouveaux dossiers, nombre et types de procédure, entrées et sorties...

CONCLUSIONS

ANNEXES

Annexe 1 Résultats de l'enquête 2009 ventilés par province

Annexe 2 Questionnaire de l'enquête 2009

Annexe 3 Liste des services de médiation de dettes ayant participé à l'enquête et nombre de questionnaires

Annexe 4 Tableaux récapitulatifs des actions de prévention menées en 2009 par les Centres de Référence en médiation de dettes de la Région wallonne

Liste des tableaux et graphiques

Commentaires

Un important travail de révision de la structure du rapport a été effectué en 2010. La nouvelle structure avait notamment pour but une meilleure articulation avec les analyses effectuées à propos des données Wallonnes. Par ailleurs, la structure du questionnaire d'enquête a aussi été revue en vue d'une articulation avec les données collectées en Flandre, d'une intégration de l'enquête aux données rentrées par les services de médiation de dettes dans le cadre du rapport annuel ouvrant au subventionnement et pour approfondir les données relatives à l'endettement non lié à la conclusion d'un contrat de crédit.

Manuel de la médiation de dettes

*Activité réalisée dans le cadre de la reconnaissance régionale wallonne
Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances*

Objectifs

Mise à jour du Manuel de la médiation de dettes

Les mises à jour rédigées en 2010 et envoyées à la maison d'édition Politeia traitent notamment :

- de la réglementation en matière de contrats de vente à distance portant sur des biens et des services (articles 45 à 48 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) et portant sur les services financiers (articles 49-55 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) ;
- de la réglementation en matière de clauses abusives (articles 73 et suivants de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) ;
- de la réglementation en matière de pratiques commerciales déloyales (articles 84 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) ;
- de l'actualisation des différentes données chiffrées en fonction de l'indexation ;
- de la grille des TAEG maxima et de sa nouvelle méthode d'adaptation ;
- de la pratique du règlement collectif de dettes par la rédaction d'une chronique de jurisprudence exposant les décisions emblématiques, en la matière, de ces cinq dernières années.

Un ensemble de courriers types ont été rédigés et intégrés en annexe au Manuel de la médiation de dettes.

Description

L'Observatoire met à jour, deux fois par an, en juin et en décembre, le Manuel de la médiation de dettes.

Commentaire

Depuis 2009, un nouvel accord a été conclu avec la maison d'édition Politeia, qui a accepté de réduire ses prix de vente du manuel à l'Observatoire de manière à ce que son coût puisse être inclus dans la prix de la formation de base et que chaque participant puisse recevoir un exemplaire du Manuel de la médiation de dettes (dont les ventes chutaient, les travailleurs des services les échangeant entre eux), pour qu'il devienne un outil de travail personnel et réellement utilisé.

Les Echos du Crédit et de l'Endettement

Agence ALTER asbl - Collaborations - Partenariat

Gouvernement wallon, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, Ministre de l'Action sociale, de la Famille et du Sport.

Objet :

Depuis avril 2004, les Echos du Crédit et de l'Endettement ont pris le relais des « Cahiers de la médiation de dettes ». La réalisation des « Echos du Crédit et de l'Endettement » est soutenue financièrement par la Ministre wallonne de l'Action sociale. L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement et l'Agence Alter, unissant leurs compétences respectives, se sont associés pour produire ce nouveau trimestriel.

Ce dernier a l'ambition de s'adresser à tous les professionnels concernés par la médiation de dettes et la prévention du surendettement : médiateurs de dettes, avocats, huissiers, juges des saisies, prêteurs, animateurs des écoles de consommateurs,...

Dans chaque numéro, aux côtés de diverses rubriques (une interview, une chronique de jurisprudence, des brèves, un exemple de pratique menée par un service,...) une place est réservée pour approfondir un thème.

Rédigés en 2010 :

n°26 - Avril → Juin 2010

Dossier « Quelle place pour la médiation de dettes au sein des CPAS ? » - Introduction « Quelle articulation entre les services de médiation de dettes et les autres services au sein des CPAS », Marie-Françoise Van Impe et Denis Martens (p. 10 à 13)
« Chronique de jurisprudence – Règlement collectif de dettes (2004-2009) : l'admissibilité de la demande », Véronique Van Kerrebroeck et Didier Noël (p. 20 à 25)

n°27 - Juillet → Septembre 2010

Dossier : « Les femmes aux prises avec les dettes » - « Femme et surendettée », Marie-Françoise Van Impe et Denis Martens (p. 11 à 15)
« Jurisprudence : Comment articuler RCD et aides sociales financières directes ? », Véronique Van Kerrebroeck, Didier Noël et Danièle Bovy (p. 20 à 21)
« Droit – Les ouvertures de crédit à la lumière de la nouvelle loi », Didier Noël et Véronique Van Kerrebroeck (p. 22 à 24)

n°28 - Octobre → Décembre 2010

Dossier « Chronique de jurisprudence 2004-2009 – Le RCD sous la loupe (suite) », Didier Noël (p. 11 à 20)
« Colloque – Tant de disparités au sein de l'Europe », Nathalie Cobbaut et Denis Martens (p. 21 à 22)

Manuel de la médiation de dettes

Objectifs

Mise à jour du Manuel de la médiation de dettes

Les mises à jour rédigées en 2010 et envoyées à la maison d'édition Politeia traitent notamment :

de la réglementation en matière de contrats de vente à distance portant sur des biens et des services (articles 45 à 48 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) et portant sur les services financiers (articles 49-55 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) ;
de la réglementation en matière de clauses abusives (articles 73 et suivants de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) ;
de la réglementation en matière de pratiques commerciales déloyales (article 84 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur) ;
de l'actualisation des différentes données chiffrées en fonction de l'indexation ;
de la grille des TAEG maxima et de sa nouvelle méthode d'adaptation ;
de la pratique du règlement collectif de dettes par la rédaction d'une chronique de jurisprudence exposant les décisions emblématiques, en la matière, de ces cinq dernières années.

Un ensemble de courriers types ont été rédigés et intégrés en annexe au Manuel de la médiation de dettes.

Description

L'Observatoire met à jour, deux fois par an, en juin et en décembre, le Manuel de la médiation de dettes.

Commentaire

Depuis 2009, un nouvel accord a été conclu avec la maison d'édition Politeia, qui a accepté de réduire ses prix de vente du manuel à l'Observatoire de manière à ce que son coût puisse être inclus dans la prix de la formation de base et que chaque participant puisse recevoir un exemplaire du Manuel de la médiation de dettes (dont les ventes chutaient, les travailleurs des services les échangeant entre eux), pour qu'il devienne un outil de travail personnel et réellement utilisé.

V. Evénements

Tables rondes décentralisées : *Profil et pratique des services de médiation de dettes en Région wallonne.*

Activité réalisée dans le cadre de la reconnaissance régionale wallonne
Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances.

Période de réalisation : Mons, le 11 janvier 2010, Namur le 28 janvier 2010, Liège le 09 février 2010 et Saint-Hubert le 23 février 2010.

Objectifs

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a réalisé une étude intitulée « Profil et pratique des services de médiation de dettes en Région wallonne » dont l'objectif était de récolter des données quantitatives et qualitatives sur l'organisation et sur la pratique des services de médiation de dettes : ressources humaines du service, équipement informatique, nombre de dossiers traités, déroulement de la médiation, déontologie, place de la médiation par rapport à l'aide sociale en général, réflexions personnelles des acteurs de la médiation sur leur pratique.

Les résultats de cette étude furent présentés lors de la réunion des *partenaires impliqués dans la lutte contre le surendettement en Région wallonne* du 26 octobre 2009, lors de laquelle il a été convenu d'organiser durant les mois de janvier et février 2010 quatre tables rondes décentralisées portant sur cette étude.

L'objectif poursuivi par ces tables rondes était de présenter aux travailleurs des services de médiation de dettes une synthèse des résultats de l'étude et de leur permettre ensuite de réagir sur base de leur connaissance et de leur pratique afin d'alimenter les débats et de lancer des pistes de réflexion. L'Observatoire était chargé de faire le compte rendu des débats qui a été présenté lors de la réunion de coordination des centres de références programmée le lundi 22 mars 2010.

Programme

Ordre du jour de la réunion :

13h00 Accueil

Présidence :

Centre de référence de chaque Province concernée et Observatoire du Crédit et de l'Endettement (OCE)

13h20 Introduction et présentation des thématiques: Monsieur Denis Martens

13h30 Marie-Françoise Van Impe, chargée de recherches à l'OCE, présentation de l'enquête *Profil et pratique de la médiation de dettes en Région Wallonne*

14h10 Pause-café

14h20 Débat autour de 3 thématiques :

Animation : représentant du Centre de référence et Observatoire du Crédit et de l'Endettement (OCE)

Thématiques :

Ressources humaines, volume de travail et formation ;

Spécificité du rôle et des missions des SMD et reconnaissance de la médiation de dettes dans le travail social ;

Outils pour une meilleure efficacité.

16h00 Remerciements et clôture

Tables rondes décentralisées : *Des références budgétaires minimales pour une vie digne*

Activité réalisée dans le cadre de la reconnaissance régionale wallonne
Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances.

Période de réalisation : Mons, le 25 octobre 2010, Namur, le 16 novembre 2010, Liège 18 novembre 2010. Une dernière table ronde sera organisée à St-Hubert début 2011 et l'Observatoire chargé de faire le compte rendu des débats, le présentera lors d'une réunion de coordination des centres de références.

Objectifs

Le Réseau Financement Alternatif (RFA) propose des références en matière de dépenses minimales pour vivre dignement (ces références peuvent être consultées sur plusieurs sites Web). Il a été demandé à l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement, lors d'une réunion de coordination des Centres de référence, d'organiser des tables rondes sur le sujet afin de recueillir les avis des acteurs de la lutte contre le surendettement quant à la faisabilité de leur utilisation en Wallonie.

Programme

Ordre du jour de la réunion :

13h00 Accueil

Présidence :

Centre de référence de chaque Province concernée et Observatoire du Crédit et de l'Endettement (OCE)

13h20 Introduction

Centre de référence de chaque Province concernée

13h30 présentation de l'outil "*Références budgétaires minimales pour une vie digne 2008-2009*" réalisé par le RFA.

Réseau Financement Alternatif à Mons

Observatoire du Crédit et de l'Endettement à Namur et Liège

14h10 Pause-café

14h20 Débat

16h00 Remerciements et clôture

Après-midi d'étude : Les modifications apportées à la loi relative au crédit à la consommation

Activité autofinancée

Période de réalisation : 16 juin 2010

Objectifs

Le 16 juin 2010, en partenariat avec le Vaams Centrum Schuldbemiddeling, l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a organisé à Bruxelles une demi-journée d'étude consacrée aux dispositions de la loi du 13 juin 2010 modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation.

Il s'agissait de fournir aux praticiens une première description des modifications apportées par la loi précitée du 13 juin 2010 transposant la nouvelle directive européenne en la matière, améliorant les dispositifs existants, les adaptant le cas échéant à l'évolution des nouvelles technologies et supprimant les dispositifs devenus obsolètes ou inutiles.

Les nouvelles dispositions de la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation

- 13h30 Accueil
- 13h45 Description du contexte environnant les nouvelles dispositions (rappel de la directive européenne et des options prises par le législateur) – **J. Van Lysebettens** (FOD Economie)
- 14h00 Examen transversal des nouvelles dispositions – **C. Biquet-Mathieu** (ULg) et **D. Blommaert** (UGent)
- 15h00 Pause-café
- 15h15 Question spéciale : les obligations liées à la conclusion du contrat de crédit - **F. de Patoul**
- 15h35 Question spéciale : les ouvertures de crédit – **R. Steennot** (UGent)
- 15h55 Questions et réponses
- 16h30 Réglementation du crédit et prévention du surendettement - **D. Noël** (OCE) et **M. El Omari** (VCS)
- 17h00 Réception

Commentaire

205 personnes ont participé à cet événement, dont les actes seront publiés au cours du premier semestre 2011.

Colloque européen réalisé dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne et dans le cadre de l'année européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale

Traitement, prévention et évaluation du surendettement aux plans régional et local

Activité financée par le Gouvernement wallon, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, Wallonie-Bruxelles International

Période de réalisation : 30 septembre et 1^{er} octobre 2010

Objectifs

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a organisé les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010 à Namur une conférence européenne colloquée sous la forme d'une demi-journée et d'une journée d'études et de débats consacrés aux actions mises en œuvre dans les régions et collectivités territoriales de l'Union européenne concernant la prévention, l'évaluation et le traitement du surendettement.

Cet événement était l'un de ceux promus dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne durant le second semestre de l'année 2010. Il a été soutenu par la Région Wallonne et Wallonie-Bruxelles International et a été organisé avec l'association internationale sans but lucratif de droit belge ECDN dont l'Observatoire est un des membres. Il s'inscrivait également dans le cadre de l'année européenne consacrée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la prévention du surendettement et la lutte contre ce phénomène en constituant une des actions majeures.

Durant l'après-midi du 30 septembre, divers exposés ont été tenus par des observateurs, des chercheurs ou des praticiens dans le cadre de trois ateliers consacrés aux champs d'investigation précités. Durant la matinée du 1^{er} octobre, l'ensemble des participants a pu prendre connaissance d'un résumé de ces exposés et des débats qui les ont suivis. L'après-midi de ce même jour, les propositions de l'Observatoire tendant à définir un modèle ou des lignes directrices à suivre dans chacun des pays européens et pour chacun des domaines examinés ont été soumises aux réactions d'experts provenant de plusieurs de ces pays.

Une exposition présentant divers types d'actions dans ces domaines et concernant divers Etats membres de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen s'est également tenue durant la durée de l'évènement sur le lieu de celui-ci.

Les exposés et les débats ont eu lieu en français et en anglais.

Programme : Première journée

13h15 Accueil

13h30 Discours introductif — **Eliane Tillieux**, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances du Gouvernement Wallon, présentée par **Denis Martens**, Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

13h50 Présentation de la problématique du surendettement dans l'Union européenne – **Didier Noël**, Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

14h15 Trois ateliers simultanés:

Atelier 1 : Services de conseil, de consultation et de médiation en matière d'endettement et de surendettement.
Modérateur : Joseph Spooner, (Commission irlandaise de réforme des Lois).

Différents systèmes de traitement des situations de surendettement — *Clés explicatives*, **Iain Ramsay** (Université du Kent, Royaume-Uni)

Les services de médiation et de conseil en matière d'endettement — *tableau descriptif*, **Dammon Gibbons** (Centre pour le Crédit Responsable, Royaume-Uni) et **Stuart Stamp** (Université Nationale d'Irlande).

Les procédures judiciaires de règlement des situations de surendettement — *Tableau descriptif*, **Didier Noël** (Observatoire du Crédit et de l'Endettement, Belgique).

Efficience de ces systèmes et procédures, **Richard Alhstrom** (« Mid Sweden University »), **Mattias Savemark** («Mid Sweden University »).

Atelier 2 : Actions de prévention du surendettement. Modérateur : Mariusz Mowkà, (SKEF, Société pour la Promotion de l'Education Financière, Pologne). *Quels acteurs pour la prévention, quels rôles?*, **Beata Swieka**, (Université de Szczecin, Pologne).

La prévention, quelles ambitions, quelles limites?, **Gerjoke Wilmink**, (Nibud, Institut national néerlandais d'information budgétaire).

Existe-t-il un consommateur averti? **Iva Kirovová** (Université d'Ostrava, République Tchèque).

L'action de prévention, à quel moment, à quelle durée? - **Catherine Martin** (Association Archime'd, France).

Atelier 3 : Mesures et politiques d'évaluation du surendettement. Modératrice : Iskra Christova-Balkanska, (Institut d'Etudes Economiques, Bulgarie).

Standards budgétaires utiles aux services de médiation de dettes ? Quelle méthodologie pour les implémenter ?- **Bistra Vassileva**, (Université de Varna, Bulgarie) et **Michaela Moser** (« ASB Schuldnerberatung », Autriche, « European Consumer Debt Network »).

Dettes des ménages, revenus disponibles et surendettement - **Ricardo De Bonis**, (Banque d'Italie).

Quel genre d'indicateurs peut être collecté ? - **Barbara Ferk**, (Institut d'Analyses et de Développement Macroéconomiques, Slovénie) – **Romain Duvivier** (Observatoire du Crédit et de l'Endettement, Belgique) .

Les fichiers, outils d'évaluation ?- **Georges Gloukoviezzoff**, (« 2G Recherche », France).

Une définition opérationnelle européenne commune du surendettement est-elle réaliste ? - **Dieter Korczak**, (« GP Forschungsgruppe », Allemagne)

15h30 Pause-café

15h45 Reprise des ateliers

17h30 Clôture – apéritif

Deuxième journée

9h00 Accueil

9h15 Rapports synthétiques des 3 ateliers:

Atelier 1: Toma Stašaitytė, Office National de la Protection des Consommateurs, Lituanie.

Atelier 2: Maurizio Trifilidis, Banque d'Italie, groupe d'experts en matière d'éducation financière.

Atelier 3: Catarina Frade, Université de Coimbra, Portugal.

11h15 Pause-café

11h30 Présentation d'un projet de modèle européen en lien avec l'atelier 1

Débats : **David Smejkal** (Centre de Conseil sur l'Endettement, République Tchèque), **Werner Sanio** (Université de Mainz, Allemagne), **Victor Tsiafoutis**, **Joseph Spooner**, **Christian Schumacher** (Ligue médicale et sociale, service de médiation de dettes, Luxembourg), **Catarina Frade**, **Mattias Savemark**, **Anne Defossez** (Centre d'appui aux services de Médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale, Belgique), **Michael Knobloch** (Institut pour les Services Financiers, Allemagne), **Geert Lankhorst** (Ministère de la Justice, Hollande), **Dammon Gibbons**.

12h30 Déjeuner

13h45 Présentation projet d'un modèle européen en lien avec l'atelier 2

Débats : **Anu Raijas** (Centre National de Recherche des Consommateurs, Finlande), **Mariusz Mowkà**, **Vilhelm Nordenanckar** (Organisation de Consommateurs, Suède), **Iva Kirovová**, **Marcel Warnaar** (NIBUD), **Benoit Scutenaire** (Centre d'appui aux services de Médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale), **Vreneli Delafontaine-Borer**, **Observatoire du Crédit et de l'Endettement**.

14h45 Pause-café

15h00 Présentation projet d'un modèle européen en lien avec l'atelier 3.

Débats: **Iskra Christova-Balkanska**, **Dieter Korzcak**, **Toma Stašaytite**, **Nicolas Rebière** (Institut d'Études Démographiques de l'Université Bordeaux IV, France), « **ASB Schuldnerberatung** », **Observatoire du Crédit et de l'Endettement**.

16h00 Discours de clôture prononcé par **Hans W. Grohs**, « European Consumer Debt Network to fight and prevent overindebtedness and to promote financial inclusion » (ECDN).

16h20 Réception

17h30 Clôture - verre de l'amitié

Commentaire

183 personnes ont participé à cet événement, dont les actes seront publiés au cours du premier semestre 2011.

Colloque européen réalisé dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne

Crédit aux particuliers et crise, des défis aux solutions

Activité financée par le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Période de réalisation : 2 et 3 décembre 2010

Objectifs

Le crédit est indispensable au fonctionnement des diverses composantes de notre société, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des entreprises ou des ménages. La crise dont nos économies peinent à sortir montre qu'une mauvaise appréciation du risque lié à l'activité de prêt et une évaluation erronée des capacités de remboursement des emprunteurs peuvent provoquer des réactions en chaîne et mettre en péril la croissance dans une grande partie du monde. Face à l'ampleur de cette crise, les autorités ont dû recourir à des mesures exceptionnelles, dont on ne peut être certain qu'elles ne créeront pas à leur tour des problèmes.

Ce colloque, organisé dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne par le Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie en collaboration avec l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement, s'est attaché à analyser le rôle du crédit dans la genèse de la crise et les leçons à en tirer. L'analyse de l'origine de la crise a été illustrée par la projection d'un film de Stéphane Bron qui a recueilli les témoignages des protagonistes du marché des hypothèques de moindre qualité aux Etats-Unis et les confronte dans un procès fictif.

Les intervenants se sont attachés ensuite sur les éléments d'un encadrement des crédits aux particuliers propre à éviter la répétition des erreurs du passé et ont examiné ainsi successivement les aspects liés à l'appréciation de la solvabilité des emprunteurs, à la dissémination du risque lié à l'insolvabilité du débiteur, à la nécessité de réglementer spécifiquement certains types de crédits ou les crédits accordés dans certaines circonstances, ou encore le cadre dans lequel devrait évoluer le marché du crédit hypothécaire.

PROGRAMME

Programme : 2 décembre

1ère partie : "Crédit, crise et société"

12h45 **Accueil (léger lunch)**

13h30 **Discours introductif**

M. Robert Geurts, Directeur général, SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie

Président: Dr Bertel de Groote, Professeur, Hogeschool Gent, liée à l'Université de Gand

13h40 « **Cleveland vs Wall Street** », un film de Jean-Stéphane Bron, 2010 (1ère partie) V.O.S.-T.- fr.

14h35 **Mme Françoise Masai**, Directeur de la Banque Nationale de Belgique, "Le crédit aux particuliers, cause ou déclencheur de la crise financière ?"

15h20 **Pause-café**

15h40 **Professeur Udo Reifner**, Directeur, Institut Für Finanzdienstleistungen, Hamburg University, Germany, "Les leçons de la crise financière"

16h30 « **Cleveland vs Wall Street** », un film de Jean-Stéphane Bron, 2010 (2ème partie)

17h20 **Débat**

17h40 **Clôture - Apéritif**

18h15 Pour les personnes inscrites, visité guidée du musée de la Photographie (EN et FR), suivie d'un walking dinner.

Programme : 3 décembre

2ème partie: "Crédit en crise, crise du crédit?"

08h30 **Accueil**

09h00 **Risque lié au crédit: débiteurs solvables?**

Ce sujet permettra d'examiner la problématique des bases centrales de données (raisons d'être, efficacité, données enregistrées, conditions de l'enregistrement, caractère obligatoire ou non libre de l'enregistrement, personnes autorisées à consulter ces bases de données ou tenues de le faire, durée de l'enregistrement, ...) ainsi que les autres modes d'évaluation de la solvabilité et leur contrôle, ou encore les conséquences de l'absence d'évaluation.

Président: **M. René Kalfa**, Directeur, Verbraucherschutzzentrale Oostbelgien, partenaire coordinateur du Réseau NEPIM (Network for the Promotion of the Internal Market in European regions through consumer topics)

- **Mme Veerle De Schryver**, Porte-parole, Commission Bancaire, Financière et des Assurances de Belgique: "Solvabilité des emprunteurs en période de crise - réponses possibles"

- **M. Vagn Jelsoe**, Directeur, Politique des consommateurs, Conseil danois de la Consommation: "L'évaluation de la solvabilité des emprunteurs"

Questions/réponses

10h00 **Risque lié au crédit: qui le prend en charge?**

Qui assume la prise en charge du risque d'insolvabilité de l'emprunteur? Quelles sont les différentes façons de protéger l'économie globale contre les risques résultant de l'insolvabilité des emprunteurs et de son impact sur les fonds propres des prêteurs (les assurances contractées par le prêteur ou par l'emprunteur, les garanties, l'évaluation régulière de la situation financière de l'emprunteur, etc.) ?

- **M. Martin Schmalzried**, Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne, COFACE : « S'attaquer au risque, un exercice délicat »

- Pôle juridique, **Observatoire du Crédit et de l'Endettement**

Débat

11h00 **Pause-café**

11h20 **Crédits dangereux? Des produits à encadrer?**

Y-a-t-il nécessité ou non de réguler le crédit en général ou certains types de crédits, l'accès au crédit pour certaines catégories d'emprunteurs ou l'accès au crédit dans certaines circonstances? Sur quels éléments doit porter la réglementation : coûts, types de taux permis, pénalités, publicité, assurances, lien entre le crédit et les biens ou services qu'il sert à financer, garanties réelles ou personnelles, procédures de recouvrement non judiciaires, conditions de remboursement, responsabilité du prêteur et de l'emprunteur, sanctions envers le prêteur ou l'emprunteur en cas d'infraction?

- **Mme Arianna Mellini Sforza**, Conseiller juridique, European Banking Federation: "Régulation du crédit et des prêteurs en Europe – Evaluer les besoins pour une action européenne"

- **Dr Sarah Brown**, School of Law, Université de Leeds: "Crédits onéreux: cas spécifiques, contrôles spécifiques ?"

Débat

12h20 **Lunch**

14h00 **Crédits hypothécaires et crédits au logement, des produits à harmoniser**

Ce sujet permettra d'évoquer plus particulièrement la manière dont la Commission Européenne évalue l'opportunité d'une réglementation harmonisée du crédit hypothécaire et du crédit au logement, ainsi que de débattre de thématiques telles que l'accès à ce marché du crédit, les bases centrales de données, le renforcement des mesures de protection de l'habitation principale, les produits et services liés à ce crédit, les taux fixes et variables, les intermédiaires de crédit, l'information et les conseils donnés au futur emprunteur, les garanties de tiers, la titrisation, ...

Président: **M. Didier Noël**, Coordinateur scientifique, Observatoire du Crédit et de l'Endettement

- **M. Marc Rothmund**, Conseiller juridique, Center for European Policy Studies: "Vers une directive relative aux crédits au logement - L'approche européenne de la régulation des prêts hypothécaires"

- **M. Yves Evenepoel**, Actuaire, Organisation de consommateurs Test-Achats: "Prêts responsables"

Débat

16h00 **Discours de clôture**

16h35 **Réception**

Commentaire

96 personnes étaient inscrites à cet événement qui a été fortement perturbé par les conditions climatiques.

VI. Prévention du surendettement

Prévenir et lutter contre le surendettement en entreprise

Activité financée par le Fonds Social Européen en cofinancement de la reconnaissance régionale wallonne
Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances

Période de réalisation : année 2010 dans le cadre de la période de programmation 2007-2013

Objectifs

Il s'agit de :

- mieux comprendre l'ampleur, les tenants et aboutissants de la problématique, peu explorée jusqu'ici ;
- élargir le champ de la prévention en développant de nouvelles stratégies au sein du monde du travail ;
- amener les personnes relais en entreprise à une prise de conscience du phénomène ;
- développer des outils de prévention et de sensibilisation adaptés au monde du travail.

Moyens mis en œuvre

Les actions mises en œuvre en 2010 incluent à la fois des actions destinées à la diffusion de l'information auprès du public concerné et des actions de formation menées directement auprès de personnes relais dans le monde du travail : représentants des travailleurs, cadres et travailleurs des services de ressources humaines, assistants sociaux, pouvoirs organisateurs dans le secteur de l'enseignement ou de la promotion sociale etc.

Pour les programmes **Convergence (Hainaut)** et **Compétitivité (hors Hainaut)** agrégés

I. Formations

En 2010, 3 journées de formation à destination des personnes relais ont été organisées dans la province du Hainaut, dans le cadre du programme "Convergence", en collaboration avec divers partenaires : CGSLB, Service d'aide aux familles et Mutualité Chrétienne, personnes âgées de Tournai, CENFORSOC (FGTB). Elles se sont déroulées en divers endroits de la province et ont réuni un total de 56 participants. Pour le programme "Compétitivité", hors Hainaut, 5 journées de formation ont été organisées à destination des personnes relais, en collaboration avec divers partenaires : CGSLB, Services d'aide aux familles EWETA, Centrale des services à domicile (Seraing). Elles se sont déroulées en divers endroits et ont réuni un total de 102 participants.

Pour les 8 journées de formation le nombre total de participants a donc été de 158 personnes.

Un travail d'évaluation et de mise à jour permanente des contenus pédagogiques des formations (actualité juridique et réglementaire, nouvelles thématiques, réponses aux questions posées par les participants aux formations, etc.) est mené par l'équipe, en collaboration avec les centres de référence du Hainaut et de Liège.

Le programme de ces formations est le suivant:

- > Introduction : sensibilisation à la problématique du surendettement, notions, première approche ;
- > Saisies et cessions sur rémunération : tout comprendre sur la gestion de ces procédures sur le lieu de travail ;
- > La grille budgétaire : un outil efficace à utiliser avec prudence, présentation interactive ;
- > Le traitement du surendettement : les différentes procédures qui existent et leurs implications – notions ;
- > La prévention et le lieu de travail : savoir passer la main au bon moment et à la bonne personne ;
- > Les crédits à la consommation ; les différents types de crédits et leurs caractéristiques ;
- > La publicité et les arnaques : les techniques utilisées ;
- > Conclusions et évaluation.

II. Outils

L'année 2010 a été l'occasion de poursuivre la diffusion de nos outils actuels, utilisés dans le projet FSE. Les travailleurs des services sociaux disposent à présent d'une grille budgétaire améliorée, accompagnée d'une brochure d'information générale dont les contenus se retrouveront dans le manuel en cours de réalisation, ceci afin qu'ils puissent amener une meilleure réponse au grand public sur les questions de surendettement.

Comme prévu dans le projet définitif, l'OCE a finalisé en 2010 la rédaction d'un nouveau syllabus de formation, sous la forme d'un manuel théorique et pratique à destination des non-professionnels de la médiation de dettes qui voudraient s'inscrire dans une démarche de prévention sur le lieu de travail. En phase de relecture, ce manuel sera édité en 2011.

III. Evaluation

Le dispositif d'évaluation a été principalement centré sur la satisfaction au sortir des formations. La moyenne dépasse largement les 80%, tant au niveau des contenus que de la méthode pédagogique.

Les participants qui souhaitaient se tenir informés des suites du projet (publication de nouveaux outils) ont pu laisser leurs coordonnées email. Cette base de contacts sera utilisée en 2011 pour des évaluations ex-post, ainsi que pour tester la qualité de nos outils actuellement en construction.

Commentaires

L'Observatoire disposera entre 2011 et 2013 de moyens accrus, à hauteur de 26.666 € annuels, pour le projet cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme *Convergence*. Ceci afin d'augmenter le volume de formations dans cette Province, fortement touchée par le surendettement.

Forum consacré au surendettement

Activité financée par la Région wallonne, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances.

Période de réalisation : mis en œuvre depuis avril 2009.

Objectifs

L'objectif du Forum est d'être un espace de partage d'expériences, de conseils et de réponses entre personnes intéressées personnellement ou non (par exemple via des tiers) par la problématique du surendettement. Il s'agit d'échanges entre particuliers ou d'échanges entre particuliers et professionnels du secteur.

La réalisation technique du Forum a été assurée par le Service Public de Wallonie (Département de la Communication) et celle-ci (Direction générale opérationnelle 5 - Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé) assure aussi son hébergement.

L'Observatoire assure la modération des échanges, répond à de nombreuses questions et fournit les précisions économiques et juridiques nécessaires, il a engagé un juriste supplémentaire à cet effet et fait aussi régulièrement appel à un avocat médiateur de dettes indépendant pour assurer l'ensemble de la modération. Le travail de modération est suivi sous la supervision du coordinateur scientifique de l'Observatoire, les questions techniques, notamment entre l'Observatoire et la Région wallonne pour la réalisation sont suivies par la chargée de communication de l'OCE.

Le Forum permet aussi à l'Observatoire de collecter des témoignages et des informations sur la réalité des situations d'endettement problématique ou de surendettement qui enrichissent la réflexion qu'il mène sur ces problématiques. Les réflexions qu'il en tire sont reprises dans les rapports transmis au SPW et peuvent s'intégrer, comme outil d'aide à la décision, dans la réflexion plus globale menée par le gouvernement wallon et l'administration sur les politiques à mener en la matière.

Commentaires

Le forum dénombre en tout 381 membres dont 270 utilisateurs réels. Les thématiques les plus lues/utilisées/consultées, concernent le crédit, le fichier, la médiation de dettes et le règlement collectif de dettes.

Le forum ne rencontre pas le souhait escompté en termes de fréquentation et le souhait de la Ministre Wallonne de l'Action sociale est de revoir la formule actuelle du Forum électronique interactif au profit d'un portail, ou guichet unique, dédié à la lutte contre le surendettement en Wallonie, dans lequel les utilisateurs pourraient trouver toute l'information recherchée.

Cet important travail de remaniement sera réalisé dans le courant de l'année 2011.

« In the Pocket » - projet d'éducation financière de la Fondation Roi Baudouin

Activité financée par la Fondation Roi Baudouin. Partenariat entre le Centre d'Appui aux services de Médiation de la Région de Bruxelles-Capitale, le Vlaams Centrum Schuldbemiddeling et l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

Période de réalisation : préparation 2008, réalisation 2009 et 2010, publication décembre 2010.

Objectifs

Il s'agissait de concevoir un dossier pédagogique à l'intention des enseignants et autres professionnels de la pédagogie pour les aider à préparer des animations sur les questions d'argent avec des jeunes de 14 à 18 ans.

Moyens mis en œuvre

En 2009, les partenaires du projet ont finalisé la rédaction du dossier, intitulé « In the pocket ».

En 2010, une relecture a été effectuée, et le dossier a été publié.

Commentaires

La version PDF est disponible en ligne. La traduction de cet outil en langue allemande sera assurée en 2011 par la VSZ.

VII. Partenariat Européen

ECDN European Consumer Debt Net, a european network to fight and prevent overindebtedness and financial exclusion

Activité autofinancée par la cotisation des membres

Calendrier de réalisation: permanent

Contexte

L'association internationale sans but lucratif de droit belge ECDN rassemble en son sein un large éventail d'acteurs impliqués dans la prévention du surendettement et de l'exclusion bancaire et financière, la lutte contre ces phénomènes et l'éducation aux services financiers, qu'ils soient actifs dans le cadre de la médiation de dettes, de la guidance budgétaire, du conseil aux personnes surendettées ou connaissant de graves difficultés financières, ou, dans le cadre de la mise au point et de la diffusion d'outils d'information en matière budgétaire et financière.

Implication et activités

Lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 7 mai 2010 à Bruxelles :

- il a été rappelé que la fondation autrichienne « Erste Stiftung » avait confirmé son soutien financier à ECDN ;
- il a été décidé qu'ECDN répondait favorablement à l'invitation de l'Observatoire de co-organiser une conférence européenne à Namur, en septembre 2010, dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne et de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et avec le soutien de la Région Wallonne : le coût de l'organisation de cette conférence et de la participation d'experts sera pris en charge par l'Observatoire ; le coût de la participation des membres d'ECDN qui ne seraient pas impliqués en tant qu'experts dans cette conférence sera pris en charge par ECDN ; la conférence sera annoncée par ECDN à ses membres et à ses lecteurs et les contenus de cette conférence feront l'objet d'articles dans la revue « Money Matters » ;
- un état des dépenses faites par « ASB Schuldnerberatung GMBH » pour la période comprise entre les mois de janvier et d'avril 2010 a été approuvée ;
- le budget pour l'année 2010 a été revu compte tenu du soutien financier de la fondation « Erste Stiftung » mais aussi de coûts de fonctionnement qui seront inférieurs à ce qui avait été prévu ;
- il a été annoncé qu'une offre serait déposée avant le 28 mai en réponse à un appel émanant de la Commission européenne ; un calendrier de travail a été défini ;
- il a été décidé que l'assemblée générale 2010 se tiendrait au cours de la conférence européenne précitée.

ECDN a effectivement répondu à l'appel d'offre de la Commission européenne précité mais sa proposition n'a pas été retenue.

ECDN a effectivement participé à la conférence européenne qui s'est tenue les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010 à Namur en prenant une part active à la réunion de préparation organisée par l'Observatoire le 28 juin 2010 à Charleroi et en faisant en sorte que son réseau d'experts puisse prendre part à la détermination des thématiques, du plan et du programme de la conférence, intervenir comme orateurs et répondre aux suggestions faites par l'Observatoire à titre de conclusions.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 septembre 2010 à Namur :

- il a été décidé d'admettre comme nouveaux membres Mme Catarina Frade et de proposer qu'ECDN devienne membre d'EFIN ;
- les activités d'ECDN ont été présentées pour l'année 2010 ;
- il a été décidé qu'ECDN encouragerait auprès des autorités européennes la mise en œuvre régulière d'une enquête en matière de budgets de référence dans tous les Etats membres (à l'instar de ce qui se fait en matière de pauvreté et d'exclusion sociale) ;
- il a été décidé que la prochaine assemblée générale d'ECDN se tiendrait en Pologne, les détails d'organisation devant être définis par le conseil d'administration ;
- un projet de budget et de plan d'activités ont été présentés pour l'année 2011 : la revue « Money Matters » comprendra au moins un numéro consacré aux conséquences des crises financière et économique dans les différents pays où les membres d'ECDN sont actifs et un autre numéro consacré aux conclusions de la conférence européenne précitée qui se tenait au même moment ;
- décharge a été accordée aux administrateurs pour l'année 2009 ;
- il a été annoncé que le projet de rapport d'activités et les comptes concernant l'année 2010 seront finalisés durant la première moitié de l'année 2011 et examinés au terme de cette période par le conseil d'administration.

VIII. Projets et activités transversales

Réunions de coordination des Centres de référence

*Activité réalisée dans le cadre de la reconnaissance régionale wallonne
Région wallonne, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances*

Objectifs

Ces rencontres ont pour but de permettre des échanges d'idées et d'informations. C'est également un espace de réflexion entre les organisations de terrain et les autorités.

Commentaires

Les réunions de l'année 2010 ont été consacrées aux résultats des tables rondes consacrées à l'étude « profil et pratiques des services de médiations de dettes en Wallonie » et à la mise à jour de la mallette pédagogique (les fiches pédagogiques à destination des travailleurs de l'encadrement dans les services d'aide à la jeunesse et aux enseignants), réalisée en 2008-2009. L'objectif est d'adapter le contenu et les animations d'une part au personnel d'encadrement du public handicapé (en collaboration avec l'AWIPH), et d'autre part aux agents relais du personnel des services sociaux.

Par ailleurs, l'Observatoire et la DGO5 ont entamé un important travail de réforme du questionnaire lié à l'enquête annuelle en vue d'une articulation avec les données collectées en Flandre, d'une intégration de l'enquête aux données rentrées par les services de médiation de dettes dans le cadre du rapport annuel ouvrant au subventionnement.

« FAQ juridique » ou réunions de juristes spécialisés

Activité transversale autofinancée

Objectifs

Il s'agit de rencontres auxquelles, tous les trimestres environ (le groupe s'est réuni à trois reprises en 2009), participent des juristes de l'Observatoire, des Centres de références, du Centre d'appui Bruxellois, du VCS, de la VSZ et des associations *Droits quotidiens* et *Agricall*. Il s'agit d'évoquer des cas spécifiques liés à des situations de surendettement et d'échanger sur les pratiques pour améliorer les compétences de chacun par les apports des expériences des autres. Sont aussi évoquées les pratiques et méthodes des différents intervenants du secteur (par exemple : administration fiscale, magistrats) selon les arrondissements administratifs et judiciaires.

Cela permet à l'Observatoire d'avoir une meilleure visibilité sur l'évolution de ces pratiques pour les matières qu'il traite et les sujets qui peuvent faire l'objet de recherches et d'articles. Ces réunions servent aussi à l'occasion à permettre de développer des synergies et des projets de collaboration.

Commentaires

Initialement, le projet était de créer une FAQ commune. Cette idée s'est rapidement transformée en réunion d'Intervision entre juristes spécialisés mais le nom initial a été maintenu par habitude.

Commission wallonne de l'Action Sociale

*Désignation comme membre effectif de la Commission wallonne de l'Action Sociale instaurée par le décret-cadre du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.
Arrêté du 5 juin 2009 du Gouvernement wallon portant désignation du président, des vice-présidents et des membres de la Commission wallonne de l'Action Sociale
Région wallonne, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances*

Objectifs

La Commission a une mission générale visant à alimenter les travaux du Conseil wallon de l'Action sociale et de la Santé et une mission d'expertise technique sur sollicitation du Gouvernement wallon.

Commentaires

Les réunions de la Commission se tiennent les premiers mardi de chaque mois.

Une réunion s'est tenue le 5 janvier 2010, dans les locaux de la DG05, avec pour thèmes :

- La poursuite du travail de fond concernant la réforme des Services d'insertion sociale ;
- L'avis relatif au plan de simplification administrative ;
- La mise en application de la directive européenne «Services » Implications pour les services non marchand et conséquences pour les services de médiation de dettes.

Une réunion s'est tenue le 2 février 2010, dans les locaux de la DG05, avec pour thèmes :

- La composition de la CWASS;
- La poursuite du travail de fond concernant la réforme des Services d'insertion sociale ;
- L'élaboration des tableaux relatifs aux publics cibles et aux missions de chaque secteur représenté.

Une réunion s'est tenue le 2 mars 2010, dans les locaux de la DG05, avec pour thèmes :

- La présentation des Services d'aide aux justiciables;
- La présentation des Services de médiation de dettes ;
- La présentation de l'étude sur les freins à l'hébergement et à l'accueil d'urgence.

Une réunion s'est tenue le 4 mai 2010, dans les locaux de la DG05, avec pour thèmes :

- L'avis relatif au projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1^{er} mars 2007 portant exécution du décret du 7 juillet 1994 concernant l'agrément des institutions pratiquant de la médiation de dettes ;
- L'avis relatif au projet d'arrêté relatif aux Centres de service social;
- L'avis relatif aux Services d'aide aux justiciables.

Une réunion s'est tenue le 7 septembre 2010, dans les locaux de la DG05, avec pour thèmes :

- La présentation des relais sociaux ;
- La présentation de la réforme des soins de santé;
- L'approbation du rapport d'activités de la Commission (juin 2009- décembre 2009).

Une réunion s'est tenue le 5 octobre 2010, dans les locaux de la DG05, avec pour thèmes :

- L'avis concernant l'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 avril 2005 portant exécution, en ce qui concerne l'intégration professionnelle des ayants droits à l'intégration sociale, du décret-programme portant diverses mesures en matière de trésorerie et de dette d'action sociale et de la santé ;
- L'avis de la Commission relatif à la réforme des Services d'insertion sociale;
- La présentation de la recherche sur les freins à l'hébergement et à l'accueil d'urgence (Agence Alter).

Une réunion s'est tenue le 9 novembre 2010, dans les locaux de la DG05, avec pour thèmes :

- La présentation de la recherche de la STRADA ;
- La présentation de la recherche sur les freins à l'hébergement et à l'accueil d'urgence menée par les relais sociaux

Permanences téléphoniques « juridiques »

*Activité réalisée dans le cadre de la reconnaissance régionale wallonne
Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances*

Période de réalisation ou échéance : toute l'année

Objectifs

Assurer une permanence téléphonique de conseil et d'avis juridiques pour les juristes actifs dans la médiation de dettes.

Moyens mis en œuvre

Les lundi, mardi et jeudi, les juristes de l'Observatoire assurent une permanence téléphonique et électronique. En moyenne, en 2010, l'Observatoire est sollicité environ quatre fois par semaine.

Les questions sont traitées le plus rapidement possible, le plus souvent directement par téléphone, sauf celles (nombreuses) qui demandent des recherches plus approfondies. La réponse se donne alors par écrit (mail, fax ou courrier), soit dans les jours, soit dans les semaines qui suivent.

Commentaires

Idéalement, ce service de conseil juridique ne devrait être accessible qu'aux juristes conventionnés avec un service de médiation de dettes quand ils ne peuvent s'adresser à un centre de référence. Cependant, dans les faits, on constate que ceux qui téléphonent sont des travailleurs sociaux des services de médiation de dettes qui n'ont pas accès en permanence à leur juriste, voire des particuliers qui s'adressent directement à l'Observatoire. Il s'agit parfois aussi de services sociaux qui ne pratiquent pas la médiation de dettes mais qui ont occasionnellement besoin d'une information.

Site www.observatoire-credit.be

Activité réalisée dans le cadre des missions régionales et fédérales :
- Région wallonne, *Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances*
- SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Période de réalisation : permanente

Objectifs

Le site a pour objectif de fournir un soutien professionnel de qualité pour les services de médiation de dettes agréés, donnant accès à des documents utiles en lien avec des questions fréquemment posées et les bonnes pratiques. Il est aussi une source de documentation et d'information sur les matières traitées, ciblant des publics particuliers, comme les travailleurs sociaux des services de médiation de dettes ou les juristes, mais aussi le grand public pour des questions plus générales.

Moyens mis en œuvre

En 2010, les principales innovations sur le site ont été la poursuite de la mise à disposition de la nouvelle rubrique « A notre avis » dans laquelle sont accessibles des articles ou analyses brèves de nature socioéconomique et juridique rédigées par l'équipe de l'Observatoire ainsi que la mise à disposition d'indicateurs de l'endettement et du surendettement actualisés régulièrement.

La bibliothèque virtuelle, qui comprend un moteur de recherche permettant d'accéder à des documents de nature économique et juridique, a été considérablement étoffée (voir rubrique spécifique infra) tandis que l'utilisation du système d'inscription en ligne aux formations et du système d'envoi d'informations par e-mailing (voir rubrique spécifique infra) s'est accrue.

Les statistiques en 2010 :

- 186316 visites ;
- 56583 visiteurs différents (soit une moyenne d'un peu plus de 3 visites par visiteur) ;
- 1.246.309 pages visitées (soit une moyenne d'un peu plus de 6 pages visitées par visiteur).

Commentaire

Les statistiques de 2010 démontrent, comme en 2009, que le site de l'Observatoire devient un outil de communication important pour la diffusion des informations précitées.

Centre de documentation

Activité autofinancée

Objectifs

Disposer d'une documentation juridique et économique à jour, systématiquement enregistrée et référencée, qui permet une recherche et une consultation sur place rapides pour les chercheurs de l'équipe ainsi que pour des visiteurs occasionnels.

Description de la méthodologie et des moyens mis en œuvre

- Collecte et classement de la documentation existante ;
- Recherche et collecte de nouvelles sources d'information (l'Observatoire dispose d'une dizaine d'abonnements à des revues juridiques et économiques spécialisées, il fait aussi régulièrement l'acquisition d'ouvrages spécialisés dans les matières qu'il traite).

Commentaires :

L'ensemble des documents du centre de documentation seront progressivement accessibles via la bibliothèque virtuelle du site de l'Observatoire.

Bibliothèque virtuelle – Base de données intégrée au site Internet de l'Observatoire

Activité autofinancée

Moyens mis en œuvre : Encodage

La bibliothèque virtuelle est disponible sur le site de l'Observatoire (www.observatoire-credit.be >, onglet Bibliothèque virtuelle). La recherche de documents s'effectue via un moteur de recherche, soit par arborescence, soit par mots-clés.

A l'heure actuelle, les documents suivants sont référencés dans la bibliothèque virtuelle :

- Jurisprudence : les Annaires juridiques du crédit et du règlement collectif de dettes de 1996 à 2007 ;
- Aide juridique et assistance judiciaire : questions parlementaires ;
- Biens et revenus insaisissables et incessibles / Insaisissabilité du domicile de l'indépendant : législation, travaux parlementaires, doctrine et questions parlementaires ;
- Continuité des entreprises : législation, travaux parlementaires, doctrine et questions parlementaires.
- Créances alimentaires : questions parlementaires ;
- Crédit à la consommation : législation, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires ;
- Crédit hypothécaire : législation, travaux parlementaires, doctrine, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires ;
- Droit judiciaire / Injonction de payer : législation, travaux parlementaires, doctrine et questions parlementaires ;
- Droit fiscal / Impôts : législation, travaux parlementaires et questions parlementaires ;
- Energie / Prêts verts : législation, travaux parlementaires et doctrine ;
- Enregistrement / Centrale des crédits aux particuliers : législation, travaux parlementaires, doctrine, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires ;
- Enregistrement / Fichier central des avis de saisie, de délégation, de cession et de règlement collectif de dettes : législation, travaux parlementaires, doctrine, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires.
- Faillite : questions parlementaires ;
- Pratiques du commerce / Accords de consommation : législation, travaux parlementaires, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires ;
- Pratiques du commerce / Pratiques commerciales déloyales : législation, travaux parlementaires, doctrine, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires ;
- Recouvrement amiable des dettes du consommateur : législation, travaux parlementaires, doctrine, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires ;
- Règlement collectif de dettes : législation, doctrine et questions parlementaires ;
- Service bancaire de base : législation, travaux parlementaires, doctrine, avis du Conseil de la consommation et questions parlementaires ;
- Services de paiement : législation, travaux parlementaires et avis du Conseil de la consommation.

Objectifs

Disposer d'une documentation juridique et économique à jour, systématiquement enregistrée et référencée, ce qui permettra une recherche et une consultation rapides.

Description de la méthodologie et des moyens mis en œuvre

- Collecte et encodage de la documentation existante;
- Recherche et collecte de nouvelles informations.

Commentaires

Des bases de données internes, contenant la jurisprudence publiée dans différentes revues que l'Observatoire possède, ont été créées en vue de faciliter la recherche d'informations.

L'encodage se poursuit et nécessite beaucoup de temps. Plusieurs années seront nécessaires à l'intégration de toutes les informations disponibles à l'Observatoire. Les données déjà encodées font l'objet d'une mise à jour régulière.

Liste de diffusion

Activité réalisée dans le cadre des missions régionales et fédérales :

- Région wallonne, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances et SPF Economie

Calendrier de réalisation : mise à jour permanente et inscription directement possible via le site internet aux listes francophones ou néerlandophones

Objectif

Utiliser cette liste de diffusion pour permettre à l'Observatoire de communiquer des informations sur ses travaux et les événements qu'il organise à un maximum de personnes intéressées.

En 2010, la liste de diffusion a largement été utilisée pour annoncer les événements organisés dans l'année. Il s'agira aussi en 2011 d'envoyer aux abonnés figurant sur la liste de diffusion une Newsletter faisant partie des projets en cours afin d'améliorer la communication vers l'extérieur et la visibilité de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

Commentaires

Au 31 décembre 2010, la liste de diffusion comptait près de 1.200 abonnés francophones et de 324 néerlandophones, les informations transmises étant, selon leur nature, en français, en néerlandais ou dans les deux langues.

Liste non exhaustive d'interventions et réponses à la presse de l'Observatoire

Calendrier de réalisation : janvier – décembre 2010

Organe de presse	Date	Page	Titre de l'article	Auteur	Thème
La Libre Belgique	28/01/2010		Crédit / Surendettement Le wallon s'endette moins vite	Philippe Galloy Interview de Romain Duvivier	Enregistrement / Centrale des crédits aux particuliers
Brusselnieuws	28/01/2010		Meer wanbetalers in Brussel	Interview de Romain Duvivier	Enregistrement / Centrale des crédits aux particuliers
RTL Info	28/01/2010		Surendettement : Bruxellois et Flamands rattrapent les Wallons	Interview de Romain Duvivier	Enregistrement / Centrale des crédits aux particuliers
De Standaard	29/01/2010		Meer Vlamingen met betalingsproblemen	Jan Muylaert Interview de Romain Duvivier	Enregistrement / Centrale des crédits aux particuliers
Het Nieuwsbald	29/01/2010		Meer Vlamingen met betalingsproblemen	Jan Muylaert Interview de Romain Duvivier	Enregistrement / Centrale des crédits aux particuliers
Le Soir	11/02/2010	10	Social / En Wallonie, les revenus trop faibles mènent à l'insolvabilité. Endettés pour (sur)vivre	Martine Vandemeulebroecke Interview de Didier Noël	Surendettement
La Libre Belgique	18/03/2010	23	Toilettage du crédit à la consommation	Philippe Galloy Interview de Didier Noël	Crédit à la consommation
Le Soir	11/09/2010	29	Consommation / Une formule moins chère mais plus coûteuse. Regrouper ses crédits : prudence	Extraits interview Denis Martens	Crédits : généralités

1°) Article intitulé : « Endettement et marché du crédit aux particuliers: évolution et impact sur la situation financière des ménages ».

De Romain Duvivier et Didier Noël

Cet article a été publié dans la « Revue bancaire et financière » (octobre 2010) au sein d'un dossier intitulé « Kredieten aan particulierien/Crédits aux particuliers »

Résumé :

Dans cet article, nous abordons le marché du crédit aux particuliers en nous centrant sur l'endettement des ménages. De nombreux observateurs font remarquer que, au cours des deux dernières décennies, l'endettement des ménages a augmenté de manière quasi continue dans la plupart des pays de l'OCDE. Il nous a alors paru opportun de faire le point sur la situation propre aux ménages belges.

Dans un premier temps, nous nous interrogeons sur l'évolution récente de l'endettement des particuliers. Différents critères permettant de mesurer l'importance de l'endettement des ménages sont présentés. Nous montrons que l'endettement des particuliers a progressé de manière importante, et ce, tant du point de vue du nombre de personnes ayant contracté du crédit que des encours prêtés. Nous nous interrogeons également sur les facteurs sous-jacents à cette augmentation de l'endettement en crédit des particuliers.

Dans un second temps, l'article propose différents indicateurs macroéconomiques permettant de déterminer les conséquences potentielles de cette hausse de l'endettement des ménages. De manière plus précise, nous nous demandons si, suite à cette hausse, l'endettement des ménages a atteint un niveau insoutenable. Nous exposerons également un certain nombre de facteurs auxquels les ménages sont devenus plus vulnérables suite à la hausse de leur endettement.

2°) Texte intitulé : « Le surendettement : quelles mesures, quelles causes et quels liens avec la pauvreté »

De Romain Duvivier, Didier Noël et Véronique Van Kerrebroeck

Ce texte a été intégré dans un ouvrage collectif intitulé « Pauvreté en Belgique » et rédigé sous la direction de Vranken J., Dierckx, D. et N. Van Herck (OASES, Universiteit Antwerpen)

ISBN: 978 90 334 8112 3

Résumé

Dans un premier temps, ce texte définit le surendettement et expose les difficultés liées à la mesure de ce phénomène. Différentes mesures du risque global de surendettement sont ensuite proposées. Suivant les données disponibles nous produisons ensuite des évolutions temporelles ou des comparaisons régionales de nos différents indicateurs du risque global de surendettement. Dans un second temps, nous nous intéressons aux causes du surendettement en faisant la distinction entre les déterminants macroéconomiques (ou conjoncturels) et microéconomiques (ou individuels). Dans un troisième temps, nous nous interrogeons sur les liens qui unissent le surendettement et la pauvreté et distinguant différentes formes de pauvreté (pauvreté monétaire, pauvreté subjective, pauvreté se centrant sur les conditions de vie.